

Le plan de mobilité sur les rails - 28/01/2012

Bertrix -

Les conseillers ont adopté le plan intercommunal de mobilité présenté par Agora : des actions futures pour le centre et les villages.

Paul Plak, administrateur du bureau Agora, a présenté en détail les différentes actions possibles dans le cadre d'un plan intercommunal de mobilité qui regroupe les communes de Bertrix, Herbeumont et Paliseul. Pour Bertrix, on en est à la phase 3 des propositions qui s'articulent autour de quatre axes : hiérarchisation et catégorisation du réseau routier, les modes doux (vélos, piétons et personnes à mobilité réduite), les transports publics et les principes d'aménagement dans les villages.

Autour du centre-ville, on constate une volonté de hiérarchiser les différentes voiries d'accès en y limitant les vitesses allant du 30 km/h à 90 km/h suivant leur situation et le degré de sécurité qu'elles nécessitent.

« En ce qui concerne les modes doux, nous voulons favoriser les déplacements piétons par l'amélioration ou la réalisation d'infrastructures permettant de leur offrir un environnement accessible, confortable et sécurisant par différentes actions sur le terrain », précise Paul Plak.

Un itinéraire pour réseau cyclable de Jehonville à Orgeo et du Saupont à Auby a été présenté sur carte.

Actions sur les villages

Parmi les actions prioritaires, on notera : réaménagement du centre de Bertrix, mais aussi une sécurisation s'articulant au niveau des villages : sécurisation et aménagement des cheminements piétons du centre vers les quartiers et pôles d'Assenois, traversées de Jehonville et Sart, cheminement des piétons dans le village d'Auby-sur-Semois, sécurisation des accès à Rossart, sécurisation et aménagement des cheminements piétons à Cugnon et Morteihan ainsi qu'à Orgeo, aménagement cyclable entre Bertrix et la vallée de la Semois.

Chaque action est détaillée sur une fiche reprenant le plan carte ainsi que les principaux aménagements possibles.

Sécurisation aux abords des écoles

Toujours à l'aide de fiches, Paul Plak a présenté les différents aménagements possibles aux abords des différentes écoles de l'entité : école fondamentale ND du Rosaire et Institut Saint-Joseph, athénée royal, les écoles communales d'Assenois, Auby-sur-Semois, Morteihan, Nevraumont et Orgeo.

Cette sécurisation accrue se réalise au travers de différents aménagements tels que potelets contre le stationnement illicite, zone de dépose-minute, stationnement dans les rues annexes, plateau ou changement du revêtement, oreilles de trottoirs, stationnement unilatéral alterné

Paul Plak a également détaillé des mesures possibles en ce qui concerne les transports publics en renforçant l'accessibilité aux gares et favorisant l'attractivité des arrêts. Pour les bus : amélioration de l'offre dans les zones rurales et de l'intermodalité (parkings à vélos, confort d'attente) et réorganisation légère du réseau vers Bertrix.

Les résultats de l'enquête publique ont été proposés au conseil. « *Ce plan d'action est le résultat d'une étude qui a commencé en 2010 et c'est au pouvoir communal de décider des priorités à apporter avec la subsidiation de la Région wallonne suivant ses budgets* », conclut Paul Plak.¹

Yvon JUSSERET (L'Avenir)